

une lettre collective à Sa Sainteté contenant l'expression de leur vive gratitude pour la lettre qu'Elle a daigné adresser à S. Em. le cardinal Guibert et pour les enseignements que cette lettre contient pour tous : Evêques, Prêtres et Fidèles.

“ Aux Evêques elle rappelle que, pour exercer efficacement l'autorité qu'ils tiennent de leur consécration et du Saint-Siège apostolique, ils doivent, en ces temps d'épreuves, s'efforcer plus que jamais d'arrêter les progrès de l'esprit d'insoumission qui souffle de toutes parts, afin de maintenir au sein de leurs diocèses, parmi le clergé comme parmi les fidèles, le règne de la vérité, de la justice et de la piété.

“ Mais, en même temps, elle avertit les prêtres et plus particulièrement les laïques de veiller sans cesse à ne point sortir de la condition qui leur a été assignée dans l'Eglise par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par conséquent de ne jamais prétendre à régenter ni le Pape, ni les Evêques, mais de se soumettre sincèrement et humblement à eux en tout ce qui concerne les choses de la foi, de la morale et de la discipline, quelle que soit d'ailleurs l'influence que leur donnent ou leur talent de parler et d'écrire, ou leur position sociale, ou leur fortune, ou même leurs qualités, leurs mérites et leurs vertus. Vous avez voulu ainsi, Très Saint-Père, déclarer de nouveau au monde catholique que le gouvernement spirituel des âmes baptisées vous appartient au suprême degré; que, seul, vous avez grâces d'état pour les conduire en tous lieux et à travers toutes les vicissitudes des temps; que vouloir donc opposer, sur certains points, souverain pontificat à souverain pontificat et se réclamer d'une direction antérieure pour déprécier, plus ou moins ouvertement, la direction présente, c'est méconnaître la constitution de l'Eglise et les prérogatives de votre primauté de juridiction.

“ Pour nous, Archevêque et Evêques de la province de Savoie, nous protestons contre ces tendances dangereuses. Rangés autour de votre personne sacrée, comme des fils respectueux autour de leur père, nous affirmons hautement que tous vos actes de Pontife nous paraissent marqués au coin de la sagesse et de la fermeté des plus grands Papes que la divine Providence a donnés à l'Eglise dans le cours des siècles; et que, si votre parole infallible ne peut jamais cesser d'être la règle de notre foi, vos avis, vos exhortations, vos encouragements et vos remontrances paternelles ne cesseront pas, non plus, d'être la règle de notre conduite pour l'administration de nos diocèses.....”

De son côté Mgr l'évêque de Saint-Flour a fait parvenir au Saint-Père une adresse de respectueuse adhésion à la lettre écrite au Cardinal Archevêque de Paris.

“ Dans cette adresse, le prélat se fait auprès du Souverain-Pontife, l'interprète des sentiments de vénération profonde et de filiale soumission que tous, dans son diocèse, prêtres et fidèles, intime-